

Questions orales

gouvernement, mais si nous refusons de nous attaquer au problème aujourd'hui, il s'envenimera, étant donné que les tensions inflationnistes s'intensifient.

En 1988, le taux d'inflation s'établissait à 4 p. 100. En 1989, il atteignait 5 p. 100. Cette année, au cours du premier semestre, il fluctuait de 5,25 à 5,5 p. 100. Le coût unitaire de la main-d'oeuvre a également augmenté, s'établissant à 6,3 p. 100 l'an dernier. Au cours du dernier trimestre de 1989, il atteignait 6,9 p. 100. Il est donc évident que nous devons nous attaquer à ce problème.

Je remarque que le député fronce les sourcils, il doit encore avoir du mal à comprendre notre politique des taux d'intérêt élevés. Je lui rappellerais que lorsque nous avons rencontré ensemble M. Morton Shulman et que celui-ci lui a demandé ce qu'il ferait si les taux d'intérêt continuaient de grimper, s'il allait démissionner, le député de Windsor-Ouest a répondu: «Oui, je démissionnerais.» Cela se passait au début du mois de février 1980.

Que s'est-t-il produit? Les taux d'intérêt ont atteint 20 et même 25 p. 100. Qu'a-t-il fait? Il a continué d'occuper son siège à la Chambre. Il n'a pas démissionné. Il ne se prêtait qu'à de petits jeux politiques.

Des voix: Bravo!

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale.

Je voudrais savoir quelles mesures il a prises à la suite des trois écrasements de CF-18 de la dernière semaine?

L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je remercie le député pour sa question et pour le ton sur lequel il l'a posée.

Nous avons suspendu les vols d'entraînement au Canada jusqu'à 9 heures le 25 avril. Entre-temps le commandant du Commandement aérien, le commandant des Chasseurs, les commandants des bases de Bagotville et de Cold Lake ainsi que les chefs d'escadrille se rencontreront pour discuter de la suite à donner et des recommandations pouvant être faites au ministre pour garantir la sécurité des hommes et des femmes qui pilotent les avions de chasse canadiens.

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, les Canadiens ont l'impression que le CF-18 est foncièrement défectueux ou que les pilotes sont mal entraînés.

J'adresse ma question supplémentaire au ministre. Examinerait-il l'opportunité de charger une équipe d'experts d'étudier minutieusement les données des écrasements antérieurs de CF-18 jusqu'à ce qu'on sache exactement le pourquoi de ces pertes tragiques et qu'on établisse les correctifs à prendre?

Le ministre pourrait-il aussi révéler aux Canadiens tous les renseignements disponibles afin de dissiper leurs inquiétudes et, d'ici à ce qu'il le fasse, mettrait-il au moins fin aux vols d'entraînement des pilotes de CF-18?

L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, l'équipe d'experts à laquelle mon collègue fait allusion serait formée de chefs d'escadrille, de commandants de bases et d'entraîneurs de pilotes de CF-18 du Commandement aérien.

Ce sera fait dans les 48 heures et cette équipe va essayer d'arriver à une conclusion à ce sujet. Quand les experts militaires m'auront fait part de leurs conclusions, j'aviserais la Chambre, le député et les Canadiens. Comme moi, le député sait que personne ne se soucie plus de la sécurité des pilotes que le commandant du Commandement aérien, les chefs d'escadrilles ainsi que les hommes et les femmes qui travaillent avec eux.

Nous allons faire tout notre possible pour établir clairement si les manoeuvres actuelles posent de trop grands risques. Le Commandement aérien a commencé son enquête et nous présentera son rapport d'ici la fin de mai. J'en parlerai alors à la Chambre et au député.

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, je m'adresse également au ministre de la Défense nationale. Nous voulons certes nous aussi, au sein de notre parti, exprimer nos regrets et nos plus sincères condoléances aux familles des pilotes qui ont perdu la vie au cours de l'histoire récente du Canada.

Je sais gré au ministre d'avoir répondu à la première question, mais je lui signale que d'autres questions se posent également en ce qui concerne les systèmes informatiques, les compressions qui ont peut-être été pratiquées dans la formation des pilotes et l'achat de ces appareils. Tout le dossier des CF-18 soulève certaines interrogations. Le ministre pourrait-il nous dire s'il ira